

HALL A APPARTEMENT DE 3 PIECES N°A34 AU 3EME ETAGE

ENTREE	6.05 m ²
SEJOUR/CUISINE	23.63 m ²
CHAMBRE 1	13.03 m ²
CHAMBRE 2	10.29 m ²
SDB	4.75 m ²
WC	1.89 m ²
RANGEMENT	1.95 m ²

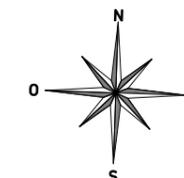
SURFACE HABITABLE 61.59 m²

BALCON 6.23 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 67.82 m²

LEGENDE

AP	Allège pleine		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LL	Lave-linge
	Soffite / faux-plafonds	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	CUI	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
			Retombée de poutre



INDICE 0 Fenetre Porte-fenetre **SEPT. 2024**

Echelle : 0 50 100 200

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR

EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.